

CHAPITRE I

Eléments sur les origines de la carte à jouer

Avant de présenter l'état actuel des recherches sur l'histoire de la carte à jouer en Catalogne pendant le Moyen-âge, ainsi que les dernières découvertes faites à Perpignan, il est indispensable de présenter au lecteur un état des lieux des connaissances actuelles sur l'origine des cartes en Europe.

Il ne s'agit point de prétendre à l'exhaustivité mais juste de présenter brièvement, avec un maximum d'honnêteté, l'état actuel des recherches qui, depuis quelques années, ont beaucoup gagné en sérieux et en objectivité.

1) Légendes et hypothèses erronées

Le problème de l'invention ou de l'introduction des cartes à jouer en Europe a généré depuis environ trois siècles un florilège de théories et d'hypothèses, certaines tenant plus de la légende que d'une véritable démarche historique. Il faut dire que nombre d'érudits et passionnés ont eu comme priorité d'attribuer l'invention des cartes à jouer à leur propre pays ; ainsi sont-elles successivement d'origine française, allemande, italienne, espagnole, voire anglaise ou scandinave.

Il ne me semble pas nécessaire de dresser une liste exhaustive de toutes ces théories fumeuses, cela risquerait de lasser considérablement le lecteur. Nous donnerons juste quelques exemples significatifs.

Parmi celles qui tiennent plus de la légende que de l'explication historique, signalons une origine française aux cartes à jouer qui se seraient ensuite répandues dans la péninsule ibérique grâce à l'armée du connétable du Guesclin.

Une autre légende curieuse est l'introduction des cartes en Europe par les Bohémiens, grands spécialistes de la cartomancie. Ce nouvel objet se serait donc propagé en Europe pour mieux pouvoir dire la bonne aventure.

Le seul point positif de cette hypothèse est de faire provenir les cartes de la partie orientale de l'Europe, voire encore plus à l'est, ce qui, nous le verrons, est le cas. Mais cette théorie repose sur une méprise, encore ancrée de nos jours, à savoir que les cartes, et plus particulièrement les cartes de tarot, auraient d'abord servi à l'art divinatoire avant un usage ludique. Cela est totalement faux. En effet, si les cartes, nous en reparlerons ultérieurement, sont apparues en Europe dans la seconde moitié du XIV^e siècle, si les cartes de tarot sont connues en Italie dès le milieu du siècle suivant, ce n'est qu'à la fin du XVIII^e siècle, en France, que l'on trouve les premières traces de cartomancie. Cette dernière s'est propagée comme une traînée de poudre dans l'Europe entière et aux États-Unis durant le XIX^e siècle. Depuis le courant du XV^e siècle, les cartes de tarot ont toujours été utilisées pour jouer et n'ont pas du tout servi à l'art divinatoire. Le lecteur comprendra mieux l'aspect folklorique de la théorie concernant les Bohémiens.

Une autre source importante d'erreur est la mauvaise lecture du vocabulaire inhérent au domaine de la carte à jouer. C'est ainsi que plusieurs historiens ont trouvé dans divers pays européens des références aux cartes à jouer dès le XIII^e siècle et datent ainsi de façon beaucoup trop précoce leur fabrication et leur introduction en Europe. La confusion la plus importante a concerné le terme lui-même de « carte ». Ce dernier désignait également, dans l'Europe du nord ou les pays anglo-saxons, d'autres objets et il y avait ainsi un risque de méprise certain. Cette erreur syntaxique n'a pas eu lieu dans les pays latins puisque les cartes à jouer étaient désignées par un terme spécifique qui ne souffrait aucune confusion : « naips » en catalan, « naipes » en castillan ou « naibi » en italien.

Cela n'a cependant pas empêché certaines erreurs de datation dans les pays méditerranéens. Il y en eut notamment en Catalogne, avec la confusion autour du mot « gresca », qui a désigné à la fois un jeu de hasard dans le courant du XIV^e siècle, puis un jeu de cartes au siècle suivant.

Un exemple d'erreur de datation en Catalogne

Joan Amades, l'un des historiens catalans ayant travaillé de façon pertinente sur les cartes à jouer, parle d'un document, datant de 1301, du Conseil Municipal de Barcelone mais disparu aujourd'hui, dans lequel il est fait mention aux cartes⁽¹⁾. Il y fait d'autres allusions pour parler enfin d'un Registre de Délibérations du Conseil Municipal de Barcelone datant des années 1310-1313, f° 18. Il y est dit « *Item que myll hom no gos jugar a gresca ne a negu joch ...* ». Il ajoute qu'il a trouvé à Perpignan un document de 1425 qui dit de **façon indiscutable** que **la gresca est un jeu de cartes** : « *Que algun no gos jugar a mesallola ni a gresescha de naips* ». Plus tard, un extrait de texte datant de 1585, dans les « Constitucions de Catalunya » indique que parmi les jeux de cartes interdits, on trouve la cartilla, la gresca, la dobladilla et le quaranti.

Ces affirmations, censées attester de l'existence des cartes à jouer en Catalogne dès le début du XIV^e siècle, reposent exclusivement sur le fait que la gresca est assimilée à un jeu de cartes.

Or le document de 1425 donnant selon Joan Amades une preuve indiscutable a été lu un peu vite ! En effet, ce document, datant exactement du 7 mai 1425, a été repris par Henri Aragon⁽²⁾. Il y est dit exactement : « *Item, que algun no gos jugar a mesallola ni a gresesca de nahips ni a gresesca de les veylles ni al trenti ni a la arbeta sots pena ...* »

Le texte ne cite pas que des jeux de cartes ; la mesallola est un jeu de billes se jouant sur une table, les veylles sont un jeu de billes. Il est fait une différence entre la gresca de nahips et la gresca de veylles. Le premier est un jeu de cartes, le second un jeu de billes. Il est donc évident que la gresca est un type de jeu qui s'est adapté notamment aux cartes et aux billes mais qui n'est absolument pas de façon exclusive un jeu de cartes et encore moins dans les temps anciens.

D'où l'erreur grossière de parler de l'existence des cartes à jouer au début du XIV^e siècle en s'appuyant uniquement sur l'apparition du terme *gresca*.

Un autre document intéressant est l'interdiction faite à Valence le 24 juin 1410⁽³⁾. Il y est dit :

« *jochs de grescha, de jaldeta, de naips, a la badalassa, ni a la riffa, ni altres bons jochs, ni a les velles, ni a cinch que no val* ».

Dans cette liste, sont cités de façon différenciée, la grescha, els naips, les velles. Cela confirme que la grescha n'est pas un jeu de cartes. Il s'agissait en fait au départ d'un jeu de dés.

Le jeu de la gresca connu en Catalogne au moins au XIV^e siècle pourrait se rapprocher du jeu de la *griesche* dont parle Rabelais au sujet des amuse-

ments de Gargantua. Jean-Marie Lhôte écrit dans son ouvrage sur les jeux de société⁽⁴⁾ : « ancien jeu de dès déjà désuet quand le mot fut employé par Rabelais. Il semblerait même que ce mot ait été un terme générique pour désigner les dès eux-mêmes ». Ce jeu peut avoir désigné, notamment en Catalogne, un jeu de hasard ayant eu au fil du temps un support autre que les dès, notamment carte à jouer ou billes.

Dans le libro de los Dados, qu'Alphonse X le Sage, roi de Castille, fait terminer en 1283⁽⁵⁾, on peut lire à la fin : « *El libro de los Dados, entre los folios 65 al 71, recoge los 12 juegos siguientes : Juego de Mayores o de Menores ; Tanto en uno como en dos ; Triga ; Otra manera de Triga ; el Juego de Azar ; el Juego de Marlota ; el de Riffa ; el Juego de Par con As ; el Juego de Panquist ; el de Medio Azar ; el Azar Pujado y el Juego de Guirguesca. Todos estos juegos son acompañados por miniaturas, donde se muestran los efectos negativos que el juego produce sobre la moral de los jugadores* ».

Dans ce texte citant plusieurs jeux divers, on trouve celui de la « *Guirguesca* ». Il peut et doit même s'agir du même jeu que la grescha.

Nous retiendrons de cet exemple que, par manque de précision, dans le cas présent sur la signification exacte du terme gresca, on peut commettre de graves erreurs de datations.

Une autre source d'erreur se trouve dans le manque d'information et l'ignorance de références déjà existantes. Je prendrai pour exemple l'article écrit par Mariano Escar Ladaga dans la « *Gaceta de las Artes Graficas* »⁽⁶⁾. Il nous dit ainsi que Jacques Gringonneur créa en 1392 un jeu de cartes pour le roi de France Charles VI, et que c'est ainsi de ce royaume, à partir de cette date, que les cartes furent importées en Espagne, où elles se propagèrent rapidement. Il signale pourtant, dans le même ouvrage, l'interdiction des jeux, incluant les cartes, dans le « *Llibre de les Ordinacions de Barcelona* » entre 1378 et 1399. Une simple consultation du document lui aurait permis de s'apercevoir que l'interdiction qui nous intéresse date en fait de 1382, ce qui est en parfaite contradiction avec sa première affirmation.

Il n'est point question de mettre en doute le sérieux, la compétence ou l'objectivité de certains historiens, mais le domaine est vaste et le sujet sensible et difficile. Ce n'est que depuis quelques décennies que les progrès dans la communication ont permis d'avoir un accès beaucoup plus facile aux données et aux travaux des divers historiens. Cela n'élimine pas

pour autant les risques d'erreur, malgré une volonté de sérieux et d'objectivité. Puissent les lecteurs de cet ouvrage ne point trop en trouver ...

2) Les premières références en Europe

Il serait bien présomptueux de vouloir décrire avec précision le processus ayant conduit à l'utilisation des cartes à jouer en Europe ; il existe encore de trop nombreux points d'ombre. Il semble cependant nécessaire de sortir du schéma selon lequel un seul et unique pays peut s'approprier l'introduction des cartes en Europe, ainsi que la mise au point des techniques de fabrication, pour les propager ensuite vers les autres pays. Mais avant d'en dire plus, faisons le point sur les dates d'apparition de documents sur les cartes, de façon certaine... ou presque !

Nous nous contenterons de citer les dates principales jusqu'en l'an 1400. En effet, après cette date, les références vont devenir de plus en plus nombreuses, et ce dans quasiment tous les pays européens.

Une volonté de présenter de façon exhaustive toutes ces dates précoces s'avèrerait totalement présomptueux, tant il existe encore des zones d'ombre autour de certaines d'entre elles.

Ainsi dans le tableau qui va suivre, présentant les premières dates connues, deux d'entre elles sont accompagnées de la mention « incertain ».

Il existe une référence aux cartes à jouer non mentionnée dans le tableau, datant de l'année 1367 et se trouvant dans un document suisse, à Berne plus précisément. Il semble quasiment certain que cette référence est erronée, de plus une présence de cartes à jouer aussi précoce dans cette région d'Europe semble aberrante ^(note 1).

La première référence du tableau portant la mention « dates incertaines » concerne, durant les années 1371-75, l'apparition des cartes à jouer dans divers statuts de villes italiennes. Elle provient des recherches d'Alessandra Rizzi et al, mais Thierry Depaulis émet un certain nombre de réserves sur ces informations ^(note 2). Tout d'abord sur les dates elles-mêmes, mais aussi sur le fait que le terme d'usage à ce moment-là pour qualifier les cartes à jouer, à savoir "naibi", n'est jamais utilisé ; on trouve à la place les termes "cartis, cartarum". Cela pourrait impliquer une datation en fait un peu plus tardive de ces références.

Il existe également une incertitude sur la référence de 1380 concernant le peintre-cartier perpignanais Rodrigo de Borges. Nous aurons l'occasion d'en reparler longuement dans le chapitre V-1 ; en fait ce n'est pas la véracité de l'information qui est mise en doute, mais sa datation. La référence à Rodrigo de Borges, « pintor i naiper », apparaît dans l'histoire de la ville de Perpignan, de Pierre Vidal (1897). Ce dernier mentionne l'année 1380 puis parle de l'apparition de Rodrigo de Borges... un peu plus tard.

Cette référence a été reprise par plusieurs historiens sud-catalans en prenant pour argent comptant cette date de 1380. Il semblerait qu'il faille peut-être la repousser de quelques années.

Plusieurs points sont particulièrement frappants à la lecture de cette liste.

Tout d'abord l'année d'apparition de la première mention, à savoir 1371, ne signifie pas que les cartes sont apparues cette année-là. Elles le furent certainement un peu plus tôt, probablement entre 1361 et 1366, mais cette hypothèse sera étudiée dans le chapitre II du présent ouvrage.

A partir de cette année 1371, les dates se succèdent très rapidement dans une grande partie de l'Europe ; on voit apparaître très rapidement des interdictions des jeux de cartes un peu partout, ce qui confirme que l'expansion des cartes et la passion des contemporains pour le nouveau jeu se sont développées à un rythme très soutenu.

Si l'on accepte l'hypothèse généralement admise que les cartes proviennent du bassin oriental de la Méditerranée, les apparitions successives de références européennes présentent une certaine cohérence.

Une simple lecture de ces dates met en exergue des apparitions quasi simultanées en Catalogne et en Italie, suivies de très près par la Provence et les régions germaniques alpines (Suisse, Bavière) ainsi que les Flandres et le Brabant.

On peut penser, les arguments seront développés pour la Catalogne dans le chapitre II, que, dans un premier temps, les marchands catalans et italiens qui sillonnaient la Méditerranée à cette époque ont introduit les cartes à jouer dans leurs ports respectifs. Puis les routes commerciales classiques ont été suivies. Au départ de l'Italie, les cartes ont pu traverser les Alpes pour atteindre les pays germaniques. L'apparition dans les Flandres est également très précoce, le contact ayant pu se faire à partir

1371 : Barcelone - Le mot « naip » apparaît dans le dictionnaire de rimes de Jaume March.

1371-1375 : divers Italie - apparition des cartes dans divers statuts. (*dates incertaines*)

1377 : Florence - un jeu nommé naibbe est interdit par décret. (*introduction récente*)

1377 : Sienne - « *Ludens ad naibos puniatur...* » (Siena stat. N°42 (ludex), f°95).

1377 : Rheinfelden (près de Bâle) - description des 52 cartes d'un « ludus cartularum » (*introduction récente*)

1378 : Ratisbonne (Regensburg) - interdiction de jouer aux cartes.

1379 : Viterbo - chronique de la ville où l'on mentionne un jeu (naibi) qui vient des Maures (*introduction récente*).

1379 : Constance et Saint Gall - Décrets d'interdiction. (*Introduction récente.*)

1379 : Bruxelles - commande de cartes par le duc Wenceslas de Brabant. Egalement en 1381, 1382 et 1383.

1380 : Perpignan - présence de Rodrigo de Borges, pintor i nahiper. (*date incertaine*)

1380 : Barcelone - inventaire de biens de Nicolau Sarmona.

1381 : Marseille - mention du jeu de cartes (nahipi) chez le notaire Laurent Aycardi.

1382 : Lille - interdiction de jouer aux cartes dans le registre des bans et ordonnances de police.

1382 : Barcelone : interdiction de jouer aux cartes (llibre de bans y ordinations)

1384 : Valencia : interdiction du jeu de cartes (*introduction récente*).

1385 : Barcelone : mention des cartes à jouer sur le « llibre del Crestià » de Francesc Eiximenis.

1387 : Madrid : ordonnance du roi de Castille Jean I interdisant de jouer aux cartes (naypes).

1388 : Nuremberg : interdiction de jouer aux cartes.

1392 : Allemagne : présence de Hensel de Wissenburg, kartenmaler.

1392 : Paris - achat à Jacquemin Gringonneur de trois jeux de cartes pour le roi Charles VI.

1399 : Florence : premier «naibaio» en Italie.

1399 : Perpignan : réglementation sur l'utilisation du papier usagé par les « fahedors de naips ».

des pays germaniques, mais peut-être aussi à partir de la Catalogne. En effet Flandre et Catalogne avaient des relations commerciales privilégiées, notamment autour de l'industrie du drap : production en Flandre et parage en Catalogne. L'arrivée des cartes en France, légèrement plus tardive, aurait pu se faire par la Catalogne, notamment dans le sud toulousain, ou bien à partir d'un port comme Marseille, où les références cartières sont également précoces, pour remonter ensuite par la vallée du Rhône (Avignon, Lyon...).

Parmi toutes les mentions aux cartes à jouer qui fleurissent en cette fin de XIV^e siècle, existe-t-il des représentations de ces nouveaux objets ?

La réponse est malheureusement non. Aucune carte à jouer du XIV^e siècle n'a à ce jour été découverte. Le plus ancien ensemble de cartes universellement reconnu et daté de façon assez précise est le luxueux « jeu de Stuttgart », peint entre 1427 et 1431, dont une carte est reproduite ci-dessous.



*Bibliothèque numérique du Württembergisches
Landesmuseum de Stuttgart*